



## Communiqué de presse

Toulouse, le 19 octobre 2023

### **7ème Dialogue Transfrontalier Andorre-Occitanie : l'amélioration des accès routiers au centre du dialogue**

**Xavier Esport Zamora, Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre et Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, se sont réunis ce jeudi 19 octobre à l'occasion de la septième édition du Dialogue transfrontalier Occitanie-Andorre qui se tenait cette année à Toulouse.** Tous deux ont réaffirmé la volonté partagée de continuer à impulser la coopération transfrontalière, une priorité du nouvel Exécutif andorran mais aussi du préfet, nommé en janvier dernier. Le Chef du Gouvernement s'est déplacé accompagné des ministres des Affaires étrangères, Imma Tor ; du Territoire, Raul Ferré ; de la Santé, Helena Mas ; de l'Environnement, de l'Agriculture, de l'Élevage et porte-parole, Guillem Casal ; ainsi que de l'ambassadrice d'Andorre en France, Eva Descarrega.

La vice-présidente du Conseil régional Occitanie, en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'Europe et des relations internationales, Nadia Pellefigue, le premier vice-président du Conseil départemental de l'Ariège, Jean-Paul Ferré, et l'ambassadeur de France en Andorre, Jean-Claude Tribolet, étaient associés à cette rencontre.

#### **Amélioration de la viabilité des accès : les travaux de la galerie paravalanche H2 débiteront au printemps**

Dans le cadre du Comité stratégique pour le suivi des accords\* en vue de l'amélioration, de la viabilité et la résilience climatique des routes nationales 20, 320, 22 et 116, les deux parties se réjouissent du début des travaux de la galerie paravalanche de l'Hospitalet-près-l'Andorre H2 au printemps 2024, avec un livrable de l'ouvrage prévu en octobre 2025. La phase préparatoire de ce chantier a par ailleurs commencé le 15 septembre dernier. En parallèle, des travaux nécessaires pour rouvrir la route nationale 22 et dévier la circulation pendant les travaux ont été réalisés.

Une fois la galerie paravalanche finalisée, les travaux seront complétés, à partir de 2025, avec l'élargissement de certaines parties de la route RN22 entre la Croisade et la frontière andorrane.

La galerie paravalanche permettra d'éviter la fermeture récurrente de la route d'accès en Andorre due aux avalanches lors d'importants épisodes neigeux. Ceci permettra une amélioration substantielle de la mobilité d'un côté et de l'autre de la frontière, avec des répercussions positives sur la dynamisation économique du territoire.

Le comité a aussi examiné le programme détaillé des interventions prévues sur l'itinéraire vers l'Andorre depuis Prades qui débiteront, fin octobre 2023, par la pose de dispositifs pare-chutes de bloc sur la commune de Villefranche de Conflent dans les Pyrénées-Orientales.

Les parties ont également convenu de renforcer la coopération en matière de viabilité hivernale en augmentant la fréquence des réunions de coordination avant la saison d'hiver.

## **Intensification de la coopération sanitaire et économique et poursuite de la collaboration policière et douanière**

S'agissant de la coopération en santé, la France et l'Andorre se félicitent de l'avancée des travaux parlementaires sur l'accord-cadre, signé le 17 mars, qui permettra aux autorités locales françaises de signer des conventions avec Andorre sur les sujets sanitaires de santé publique mais aussi d'organisation des soins de proximité, de recours et de préparation aux crises sanitaires.

La France, via l'ARS Occitanie et les agences sanitaires nationales, poursuit la mise à disposition d'expertise par exemple sur la sécurité transfusionnelle au sein de l'hôpital d'Andorre-la-Vieille ou sur des dossiers d'autorisations sanitaires en Andorre.

Sur le volet des coopérations médicales, les deux parties conviennent d'une prochaine rencontre entre les corps médicaux de l'hôpital d'Andorre, et ceux des principaux établissements de santé d'Occitanie, poursuivant les conventions existantes notamment celle sur les urgences avec le CHU de Toulouse. Elles s'accordent également pour établir des liens sur les formations des professionnels de santé et sur la télé-expertise.

Par ailleurs, la réunion du groupe de coopération policière et douanière a marqué la volonté des deux parties de poursuivre leur collaboration dans la lutte contre la contrebande du tabac en accélérant l'échange d'informations et l'organisation de patrouilles conjointes.

Enfin, dans le domaine économique, la santé et le secteur numérique ont été les deux secteurs identifiés comme étant prioritaires à promouvoir dans le cadre du groupe de coopération économique. En ce sens, Xavier Esport et Pierre-André Durand s'accordent sur la nécessité de traduire par des événements d'entreprise à entreprise la volonté commune de rééquilibrer les relations économiques de l'Andorre avec l'Occitanie. Ils ont salué les dynamiques de rapprochement travaillées entre les organisations professionnelles d'Occitanie et d'Andorre, et la coopération entre les organisations consulaires, au travers notamment de projets européens, comme l'Interreg-POCTEFA.

*\*accords signés en 2017 et en 2022 entre la République française et la Principauté d'Andorre*

### **CONTACTS PRESSE**

Préfecture de la région Occitanie

Delphine AMILHAU  
Tél: 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Margot SCHERER  
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr

Gouvernement d'Andorre

Xavier PALMA  
Tel.: (+376) 875 700 (ext. 5719) | (+376) 609500

[comunicacio@govern.ad](mailto:comunicacio@govern.ad)

